

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Smit Mariken ; Demeulenaere Isabelle (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer. Différents thèmes liés au monde professionnel au sens large seront abordés au fil des cours, tels que la création d'emploi, la discrimination sur le marché de l'emploi, les différences culturelles au sein d'une entreprise, la mobilité, l'environnement, l'égalité homme/femme,
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau B2+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine. - pouvoir comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension. <p>Compréhension orale : niveau B2+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un rapport et d'autres genres d'exposés éducationnels/professionnels, qui sont complexes du point de vue du fond et de la forme. - dans le cadre d'une conversation, pouvoir comprendre en détail ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant. <p>Expression orale : niveau B2 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents. - Pouvoir s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables. - Pouvoir s'impliquer dans une conversation d'une certaine longueur sur la plupart des sujets d'intérêt général en y participant réellement, et ce même dans un environnement bruyant. <p>Expression écrite : niveau B1+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses. - Pouvoir rédiger un courrier formel et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. <p>Code:</p> <p>Extension du vocabulaire général (au-delà des 4000 premiers mots) et spécifique au monde du travail. Consolidation des structures grammaticales spécifiques simples et complexes du néerlandais.</p> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture:</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Les thèmes précités seront abordés au moyen de portefeuilles de lectures (disponibles sur la plate-forme Moodle) et ensuite discutés au cours.</p> <p>Le cours NEER 2600 pouvant faire suite aux cours NEER 2500 ou 2501, il vise également à aider l'étudiant à anticiper son entrée sur le marché de l'emploi, mais en le préparant cette fois à la négociation, à l'entretien d'embauche, à la rédaction d'un rapport, ... L'objectif est également de permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le monde du travail, par le biais de lecture d'articles, de conférences, de séquences vidéo, de simulation d'entreprise,</p> <p>Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel.</p> <p>L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur une des techniques de communication propres au milieu professionnel. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Ces techniques seront systématiquement mises en pratique au cours. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire,).</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Le cours est de niveau avancé et suppose donc au départ une bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR).</p> <p>Evaluation: Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, présentation orale en groupe,) Test écrit et oral en fin d'année.</p> <p>Support Plate-forme e-learning : textes, vocabulaire thématique, exercices de remédiation Dossiers de documentation sur les techniques de communication servant à la préparation de l'exposé.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de maximum 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (CAA) et à la salle multimédia.</p> <p>Charge de travail: 30 heures de cours + 42 heures de travail autonome</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>> Master [120] en gestion des ressources humaines > Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées > Master [120] : ingénieur civil mécanicien > Master [120] en sciences informatiques > Master [120] : ingénieur civil électricien > Master [120] : ingénieur civil électromécanicien > Master [120] : ingénieur civil biomédical > Master [120] : ingénieur civil des constructions > Master [120] : ingénieur civil en informatique</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>